et Réformés de France, demande à déposer des conclusions.
S'appuyant sur une canne, face an conseil, M. Chalenet lit, d'une voix forte, les
conclusions suivantes : « Attendur qu'une
poureuite est engagés devant ce conseil
de guerre contre un militaire accuse
d'abandon de poste, que cette poursuite
intéresse l'ensemble des mutilés et réformés qui out reçu leurs blessures à l'ennemi : attendu que sans qu'il soit question
de se porter partie givile, je demande
qu'il soit donné acte à l'Umon des Mutilés et Réformés de ce qu'elle est présente
à ces débats, non pour intervenir, mais
pour y recueillir éventuellement les déments d'une action civile.

Le commissaire du Gouvernement, M.
Bourgon se lève alors : « L'action civile,
dit-ll, n'est pas recevable devant le tribunal militaire ».

Me de Monzie aussitôt se lève, et remer

nal militaire ».

Me de Monzie aussitôt se lève et remer cie M. Chatenet de sa présence à ces débats. Il dit que toutes les associations de mutilés ou reformés auraient été la qu'il pren aurait pas été mécontent ».

Le conseil de guerre se retire pour déli bérer sur ces conclusions, puis revient donner acte à M. Chalenet qu'il est pré-sent à ces débats au nom de l'Union na tionale des Mutilés et Réformts, mais lui interdisant toute participation au fond des débats.

L'andience est levée à 11 heures 30, pour être reprise cet après-midi à 2 heures.

### Déclaration de M. Vilgrain

Dès la reprise de l'audience, à 14 heu-res, l'ancien sous-serétaire d'Etat de-mande la parole et, très calme, fait cette déc.aration:

déciaration:

"Lorsque la guerre éclata, je sortais
"une clinique. À ce moment, tout le monde
croyait que la guerre serait courte. C'était
l'opinion de l'état-major, du général
Fayolle lui-même. J'ai été attaché à l'étatmajor de la brigade et ensuite à la division, parce que j'étais vraiment malade,
et parce que, à ce moment-là, on a bien
voulu me prendre comme officier qui se
présentait de son plein gré.

Et a connecteate hien la région et la

R Je connaissais bien la région et je trois avoir rendu quelques services.

« Encore une tois, mon colonel, à ce mo-ment-là, il y avait un grand enthousiasme et tout le monde croyait la guerre d'une durée de trois mois au plue.

« Autant que mes souvenirs me perme a Autant que mes souvenirs ma permet-hant de préciser, je revenais de Nancy et j'aparçus un homme qui me faisait signe d'arrêter. À ce moment, on redoutait les espions. On poesit, à cet effet, un peu par-tout des gardes-voies. Si, donc, je suis des-cendu, c'est parce que moi, officier, je pen-sals que cet homme avait quelque chose d'important à me communiquer. »

M. Vilgrain fait ensuite le récit de fagression que l'on connaît, exactement, comme îl est exposé dans le rapport du capitaine Tropet. Cependart, l'accusé tient à preciser qu'... s'est soigné lui-même, qu'il n'a pas demandé à être évacué et que c'est le général Fayolle qui, après lui avoir dit : « Vous êtes un brave homme », lui serra 3a main en lui disant: « Il faut que vous sovez évacué ».

M Vilgrain raconte comment il revint a Nancy, comment on lui refit son panse-

ment.

Il apprit à Nancy que les Allemands al-laient arriver. C'était le bruit qui courait.

Un officier ne pouvait rester là pour se laisser faire prisonnier it c'est ainsi qu'il

Int évacué sur Dijon.

Voilà comment les choses se sont pas-sées, mon colonel, assure l'accusé. Je n'avais plus entendu parler de cette af-faire, lorsque ces derniers temps on fit re-vivre cette histoire oubliée. Maintenant, mon colonel, je suis prêt à répondre à tou-tee les questions que vous voudrez bien

Cette déclaration, faite d'une voix ferme ure un quart d'heure au plus, et fut écou-se dans un silence complet.

### L'interrogatoire

Répondant à une question du président M. Vilgrain déclare :

"A L'homme leva la main comme fai-saient alors les gardes-votes pour deman-der le laisser-passer aux automobilletes. Se me suis arrêté, je suis descendu. Ie is le tour de ma voiture pour lui parler. Ce h'st pas seulement parce que je croyais avoir reconnu cet homme, mais parce que sa tenue sans arme m'avait paru bizarre.

sa tenue sans arme m'avait paru bizarre ...

"Le fait de descendre d'auto, dit le cofonel Prunier, ne me semble pas le réflexe naturel d'un automobiliste qui arrive
au ralenti et qui se voit arrêter par un
soldat sans armes. Il me semble que toutes les questions que vous avez poeces à
cet bomme, vous pouviez les lui poecr en
restant dans votre voiture ».

M. VILGRAIN. ... J'en suis descendu et
a conversatius que l'ens avec cet homme

conversation que j'ens avec cet hommers à peine cinq secondes.

Parlant des contradictions relevées dans le rapport, l'accusé estime qu'elles u'oni sien d'étonnant, à sept ans de distance.

Le colonel Prunier s'étonne que M. Vil-train n'ait pas demandé au motocycliste iont la venue lui avait sauvé peut-être la grain n'ait pas demandé au m dont la venue lui avait sauvé p vie, ni son nom, ni son régiment

— C'est un fait, répond M. Vilgrain.
ne me suis pas préoccupé de ce détait suis arrivé au poste de commandement général Fayolle et j'ai fait moi-même

De même, demande le Président, vous ne vous souvenes pas d'avoir rencontré des officiers d'artillerie et de leur avoir parlé?

Je me souviens, répond M. Vilgrain, d'avoir vu des officiers, mais je ne me souviens pas de leur avoir parlé. D'ailleurs, je ne vois pas en quoi cette rencontre peut être un argument pour l'accusation. Au poste du général Fayolle, j'ai surtout insisté sur le signalement de mon agresseur. Je n'affachais pas d'importance à ma blessure, Je ne pensais pas une minute qu'elle put mé faire évacuer. Je croyais tout au plus à quelques jours de repos à l'état-major.

blus à quelques jours de repos à l'étatmajor.
Le colonel Prunier en arrive au moment
où M. Vigrain eut l'impression que son
agresseur du bois de Faulx était M. Gaiillé, maire d'Eply.
— Mon colenel, dit Vilgrain, permettezmoi de vous préciser. A la gare de Lyon,
l'ai vu M. Naudin, commissaire de police et
le lui ai dit : « J'af idée que mon agresseur
c'est M. Galillé », M. Naudin me répondit :
« Oh l vous devez vous tromper, c'est un honnéte homme ». A ce moment, je n'ai
pas déposé de plainte, et je ne fis part que
du soupcon que favals.
L'interrogatoire continue sur l'évacuation
de M. Vikrain et ce qu'il fit jusqu'au moment où M. Clémenceau l'appela au sous
secrétarfat du Ravitaillement.

de M. Vilgrain et ce qu'il fit jusqu'au mo-ment où M. Clémenceau l'appel, au sous secrétarfat du Ravitaillement. M. Vilgrain estime qu'il ne s'est jamais dérobé à ses obligations militaires et que ce n'est que contraint et forcé qu'il a servi dans l'intendance.

#### Une constatation

A propos de l'opération de l'appendicite qu'il a suble, le défenseur de Vilgrain de mande au conseil de guerre d'en constater les traces.

Je peux faire évacuer la salle, propos de colonel Prunier, mais je ne peux rien décider sans l'assentiment de l'accusé lui-

nême. M. Vilgrain. — Je ne m'y oppose point. M. de Monzie se lève et s'approche de ! M. de Monzie se lève et s'approche de M. Vilgrain. Il le conduit près de la table de conseil. L'accusé, rapidement défait son veston et montre les traces de son opéra-

veston et montre les traces de son opera-tion.

" Je suis sûr, mon commandant, dit M.
de Monzie, au commissaire du Gouverne-ment, que depuis le temps qu'on parle de cette opération, vous n'en aviez jamais vu cette operation, vous nen aviez minus vi les traces, qui restent apparentes ». Sur ces mots, l'interrogatoire est terminé et la suite des débats renvoyée à demain,

### Des rentes pour vous et vos enfants

LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES OFFRE DE NOUVEAUX AVANTAGES A SES

On nous communique :

DEPOSANTS.

On nous communique;
Un décret vient de fixer à 5 % au lieu de 4,50 % le taux de l'intérêt auquel seront capitalisée les versements à la Calsee Nationale des Retraites pour la vieillesse liquidée pendant l'année 1922. Ce tarif est particulièrement avantageux et les personnes soucieuses de g'assurer une retraite pour leurs vieux jours en prélevant chaque année une pelite somme sur leur salaire ou de se constituer immédiatement une pension à l'aide de leurs économies accumulées out intérêt à le consulter.

Pour se rendre compte des effets de la capitalisation viagère au taux de 5 % lorsque les varsements sont commencés de home heure, il suffit de remerquer qu'une personne qui verserait de 20 à 60 ans, à capital atiené, 32 fir. par an — c'est-à-dire environ i franc par jour de travail — auzait droit, à partir de 60 ans, à une rente viagère atteignant tout près du maximum de 4000 francs de rente pouvant être servie par la Caisse Nationale des Retraites (exactement 5.994 francs).

De mâme, un cère de famille qui verserait en une seule fola à capital atiené 762 francs, au compte de son enfant âgé de moins d'un an, lui assirerait une renue de 1.000 francs à 50 ans. Ce tarif est tout aussi intéressant pour les rentes constituées à jouissance mmédiale c'est ainsi qu'un vieillard ayant amassé un petit capital de 10,000 fr. et qui le verserait à la Caisse Nationale obtiendrait immédiatement et chaque année jusqu'à la fin de ses jours, une rente de 1728 francs à 75 ans, de 1460 à 70 ans, de 1222 francs à 65 ens.

Chacum peut, du reste, obtenir, des rensei-

1728 francs à 75 ans. de 1460 à 70 ans. de 1222 francs à 65 ans.
Chacum peut, du reste, oblenir, des renseigements détaillés en demandant su bureau de 
poste de son domicile, au percepteur, au recoveur des finances ou au trésorier-payeur général 
un exemplaire de la notice publiée par la Caisse 
Nationale des rétraites; celle notice sera également envoyée à toute personne qui en fers à 
demande par lettre adressée (sans affranchir) 
à M. le Conseiller d'Elat, directeur général de la 
Caisse des dépôts et consignations, 56, rue de 
Lille, à Paris (7e).

### Les importations françaises en Belgique

ELLES VONT ETRE FACILITEES

BILLES VONT ETRE FACILITEES

Bruxelles, 23 janvier. — A la suite des démarches faites à Bruxelles par M. de Margorie, sur l'intervention du ministère des Affaires étrangères, et du ministère du Commerce, le gouvernement beige a décidé d'accorder la dispense des certificats d'origine l'importation des vins d'origine française,

D'autre part, pour les marchandises, qui restent assujetties à cette formalité, la taxe afférente au visa par les agents consulaires beiges des documents de l'espèce est réduite de 5 fr. or à 1 fr. or.

Enfin, le gouvernement belge étudie la possibilité de faciliter l'établissement des certificats d'origine en instituant à cet effet indépendamment des autorités consulaires belges, des organismes locaux, présentant les garanties désirables.

# Préparons nos Parapluies!

: La durée du cycle des années humides et sèches étant d'environ 35 ans, l'année 1922 sera exceptionnellement pluvieuse. :: :: ::

Nous avons connu, en 1921, une période exceptionnellement sècle. Les gens du Nord, les herbagers de la région d'Avesnes, comme les ciaduns de Monsen-Renareul et les agriculteurs des régions d'Arras et de Valenciennes peuvent en témoigner. En ce qui nous concerne, nous failois, nous savons également que les jours pluvieux ont été pluidr rares en 1921. Comment le savons-nous?

— De par nos propres observations et d'après les dires irrétutables de nos chapeliers.

— Rarement, en effet, la vente des chapeaux de paille n'a été aussi productive qu'au cours de l'année récemment écoulée.

Si les chapeliers n'ont eu qu'à se réjouir

peaux de pans na cue dust productive qu'au cours de l'année récemment écoulée.

Si les chapeliers n'ont eu qu'à se réjouir des effets bienheureux de la sécheresse, les marchands de parapluies, par contre, se sont plaints, non sans raison, du marasme des affaires.

Aujourd'hui cependant, la tristesse de ces derniers ne va pas manquer de se dissiper, dès qu'ils apprendront les prévisions de l'année, qui annoncent de longues, périodes exceptionnellement pluvieuses.

— Oul, messieurs les négociants en parapluies et imperméables, réjouissez-vous, l'année 1922 nous réserve de bien sombres et bien tristes teurs, qui seront de nature à faire récupérer vos pertes provoquées par la sécheresse exceptionnelle de l'an derniar,

— Oul, mais, demanderez-vous, sur quoi se base-t-om pour émetire de telles prévisions ? Sur quelle donnée scientifique s'appuie-t-on pour faire natire chez vous de tels espoirs à longue échèance?

— Rassurez-vous, ce n'est pas à la légère qu'on vous tient ce langage, des mètéorologistes autorisés vont vous exposer d'ailleurs comment ils ont été amenés à considérer l'année qui commence, comme devant être exceptionnellement humide.

\*\*Des observations significatives\*\*

# Des observations significatives

La plupart des météorologistes s'accordent à reconnaître la valeur de la période de Bruckner, période de trente-cinq années, en la parlageant en deux séries égales de 17 ans.

L'abbé Gabriel, directeur de l'Observatione de Sainte-Honorine du Pay, dans le Calvados, s'est livré à des observations très suivies, sur la question, depuis 1873. Ses études l'ont amené à apercevoir la répartition des années de pluie et de sécheresse, d'une manière différente à celle communément admise.

communément admise,
Depuis la fondation de son Observatoire
il a observé que les quantités de pluies
tombées sont allées en décroissant jusqu'en 1894. Voici d'ailleurs la moyenne des
constatations relevées:

VIDEA POR	ons referees .	
Période	1874-1882	805 m/m 6
-	1883-1885	695 m/m 2
_	1886-1889	688 m/m 2
-	1890-1893	621 m/m 6
-	1894-1899	639 m/m
_	1900-1904	686 m/m 2
-	1905-1909	652 m/m 2
-	and the same	4004

On remarquera que depuis 1894, la cour e s'est sensiblement relevée. donc exceptionnellement pluvier 1909-1910, la situation a changé

A cette date commencèreut les pluies, qui amenèrent les inondations de Paris en janvier 1910.

Pendant dix années, les observations annuelles furent de :

1874-1882.
En constatant les résultats, une idée de périodicité s'établit naturellement.
C'est ainsi que l'abbé Gabriel, pour compléter ses études, a relevé les moyennes observées à l'Observatoire de Paris, de 1804 à 1873 et à l'Observatoire du Parc Saint-Maur, de 1873 à 1920. Ces observations ont donné les résultats suivants:

De 1804-1814	515 m/m 3
» 1814-1835	483 m/m 7
и 1836-1846	540 m/m 4
» 1847-1872	512 m/m 6
n 1873-1883	606 m/m 7
и 1884-1909	546 m/m
» 1910-1919	625 m/m 5

on note donc cinq pér De 1893 à 1923 on note donc cinq périodes pluvieuses de chacume dix années: 1894-1813, 1836-1846, 1873-1883, et 1910-1919. Ces périodes commencent brusquement et finissent de nême. Les périodes pluvieuses sont précédées et suivies d'une années éche. A Saint-Honorine, dans le Calvados, on a enregistré, en 1910, une moyenne de 1 m. 061; 383 mm. en 1919 et 577 mm. en 1920-1921.

A Paris, l'année pluvieuse 1919 a donné

629 mm. L'année 1920-21, par contre, a été

1922 année de pluie

D'après Brückner, la durée du cycle dannées humides et sèches est d'envir trente-cinq années. Ce cycle, espenda es partage en dix années pluvieuses vingt-cinq années moyennement pluvieus et sèches.

vingt-cinq années moyennement piuvieuse et sèches.
Le retour de la période pluvieuse oscille done aux environs de vingt-cinq ans, mais peut être evancé ou retardé de plusieurs années.
Se basant sur les principes établis, l'abbé Gibriel conclut done qu'en se reportant aux années 1816, 1848, et 1884, on peut prévoir pour 1922 une pluviosité supérieure à la normale. Une moyenne générale de pluies supérieure à la nc male s'établirait ensuite jusqu'aux snvirons de 1945, aprèe laquelle reviendraient les années pluvieuses.

laquelle reviendraient les années pluvieuses.
Que faut-il croire des prévisions de M. Gabriel? Se réaliseront-elles?
C'est aux météorologistes qu'il appartient d'étudier ces problèmes.
Quant à nous, simples mortels, notre rolls est de boaucoup Plus aimple, puisqu'il ne consiste qu'à anregistrer les solutions laborieusement trouvées.
Les puits de Mons-en-Barceul vont-ils débouder cette année f La Sambre, l'Escaut, la Scarpe et la Defile vont-ils être transformés en torrents impétueux? Nos rues, si propres l'été dernier, vont-elles disparatire sous la couche de « berdoulle » qu'iles couvre déjà?
Nous en reparierons l'an prochain.

les couvre déjà?
Nous en reparlerons l'an prochain.
En attendant, en gens qui ne négligent rien, sachons nous adapter à la situation qui nous est réservée et en bons philosophes que nous sommes, armons-nous contre les éléments déchaînés, en sortant de l'armoire, où ils étaient relégués, nos manteaux-capuchons et nos bons parapluies.

Marcel POLVENT.

# Cour d'Assises du Nord

La première session de la Cour d'Assises du Nord s'est ouverte lundi, à Douai, au Palais de Justice, sous la présidence de M. le conseiller Lévy. évy. Deux affaires étaient inscrites au rôle.

Bigame à Tourcoing

Bécue César, de Tourcoing, poursuivi pour igamie, est ACQUITTÉ.

Intelligences avec l'ennemi

Vanstaughem Hortense, femme Cuvelier, 40 ana, née à Mouscron 'Belgique', était accusée d'intelligences avec l'ennemi. Voici les faits que lui reprochait l'accusation .

Dans la soirée du 17 février 1915, le sous-brigadier de police Houseau était chargé de conduire chez la femme Vanstaughem, cabaretière à Tourooing, un soidat allemend qui devait loger. La femme Cuveller protesta et meneça le sous-brigadier. Le lendemain, elle fut invitée à se présenter au commissariat de police. Elle refuse de sy rendre et proféra à l'adresse du commissaire de toiloe de grossières injures. Dans le courant du même mois, l'agent de sûrelé Scritte, qui nvait été chargé de loger chez l'accusée des soldats allemands, et le sous-brigadier de shreté Leman qui venait vérifier ses livres de logew, furent reçus d'une façon outrageante.

La femme Cuvelier fut condamnée pour ce

outrageante.

La femme Cuvelier ful condamnée pour ce fait à 1 mois de prison par le Tribunal de Lille, Pour se venger, elle dénonça le sous brigadier Rousseau et ses cellèques à la kommandante comme ayant traité les Allemands de « co-chona ».

Le 8 juillet, tout le personnel de la police lut réunt dans la saite des mariages de la La 8 juillet, fout le personnel de la police fut réuni dans la salle des mariages de la Mairie, à Tourcoing. Le capitaine de gendamerie allemande entra dans la salle, accompand de la femme Cuvelier et de la femme Hoet Julia -accusée également, mais en fuilet, Les deux femmes désignèrent le sous-brigadier Rousseau et Leman et l'agent Scritte comme étant de ceux qui avaient injurié les soldats allemands. Les trois hommes furent conduits allemands. Les ures soldats allemands. Les deux femmes étaient accusée d'avoir traité de « co-chona » les soldats allemands. Les deux femmes étaient présentes et certifièrent l'exactitude des faits.

du ils etalens accitates de artin de concerne de les noites ellemands. Les deux femmes étalent présentes et certifièrent l'exactitude des faite.

Leman fut remis en liberté. Scritte et Rousseau furent maintenus. Ils passèrent devant un Conseil de guerre. Les deux accusées vinrent témolgner contre les agents ainsi qu'un soloist allemand qui était l'amant de la femme Cuveller. Scritte fut acquitté, Rousseau fut condamné à 6 mois de prison et subit sa peine à Aix-la-Chapelle, puis il fut interné dans les camps allemands et libéré enfin en mai 1918. La tablesse que lui conssionna les privations lui fit contracter en 1916 une hernie double.

La femme Hoedt, actuellement en fuite, a reconnu qu'elle avait témoigné devant le Conseil de guerre allemand, mais qu'elle ne l'avait fait que parce qu'elle était sous la domination de la femme Cuveller et qu'elle critignait l'amant de celle-ci. La semme Cuveller et qu'elle critignait l'amant de celle-ci. La semme Cuveller et qu'elle des jeunes filles pour les prostituer aux Allemands. Elle-même vivait de débauche et a déja été condamnée.

La femme Cavelier est condamnée à QUATRE.

La femme Cuvelier est condamnée à QUATRE ANS DE PRISON.

# Dans l'Enregistrement

M. Ourdan, receveur de îre classe à Douei est nommé conservateur de 2e classe à issin-M. Arrat-Balans, receveur de 2e classe à La Bassée est nommé receveur de 1re classe à Douai.

VILLE DE PARIS 1922

### Tirage financier

Le numéro 120.974 est remboursé par 100.00 francs; le numéro 192.630 per 50.000 trancs. Les 2 numéros suivants : 231.371 233.481 sont remboursés chacun par 10.000 francs. 30 numéros sont remboursés chacun par 10.000 francs.

### PROMOTION VIOLETTE

ROSETTES ET PALMES

Sont promus, Officiers de l'Instruction Publique;

Sont promus, Officiers de l'Instruction Publique;

MM, Hay, délégué cantonal à Arras; Hélie, délégué cantonal à Douai; Honoré, membre du Conseil de Perfectionnement des Ecoles de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer; Lebevre, délegué cantonal à Arques (Pas-de-Calus); Leignel, architecte à Denain; Leignel, président de la fanfare, à Prouvy Roman, des la fantaire, de Penain; Leignel, président de la fanfare, à Prouvy Roman, des la fantaires, de l'est de l'autheur de l'autheur de musique à Vaux à la Feasie docteur Locien, chef de travaux à la Feasie docteur Locien, chef de travaux à la Feasie docteur Locien, chef de travaux à la Feasie docteur Locien, chef de l'Alliance Français al C. Leignel, président de l'Ecole Pratique, à Romanianon, chef de musique Exceungt (Nord); Matifas, professeur honoraire de la Société industrielle d'Amiens : Mille Membre, du Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique, à Roubeix; MM. Neurez, directeur de l'Union Chorale à Giageon (Nord) Pillet, délégué cantonal à Boulogne-sur-Mer; Proulain, architecte à Duniserque; Autòme délégué cantonal à Avesnelles; Bujus, compositeur de musique à Luflle; MM. Bataillies, professeur de musique à Lille; MM. Bataillies, président de la délégué cantonal à Waltrelos; Bloch, délégué cantonal à Caluis; Denvarlet, délégué cantonal à Propesseur de musique à Uniserque; pelleux, délégué cantonal à Matirelos; Bloch, délégué cantonal à Caluis, président d'honneur de la société musicale à Fruges; Dehacque, secretaire de la Chambre de Commerce de Duniserque; Delhomme, professeur de musique à Uniserque; Delhoux, président d'honneur de la société musicale à Roubaix; Dunion, directeur de la Conocrdia à Roubaix; Dunion, d

#### OFFICIERS D'ACADEMIE

Effile : Vermeulen, professeur a l'Ecole Commande des Bétux-Arts à Dunkerque.

OFFICIERS D'ACADEMIE

Sont nommés OFFICIERS D'ACADEMIE:

'MM Aémbruster, architecte de la Ville de Valenciennes : Lailliez, délégué cantonal à L'ille; Balavione, professeur à la Société Industrielle d'Amfens : Balaille, délégué cantonal à Monteuil-sur-Mar : Béruwe, délégué cantonal à Monteuil-sur-Mar : Béruwe, délégué cantonal à Wormoudt ; Bourster, Président de la Chorale de Bruay Pas-de-Calais) : Braton-Bonnand, publiciste à Amlens ; Mme Carlier Deleuze, professeur de musique à Roubat x Caron. délégué cantonal à Fruges : Carpentier, secrétaire te société musicale a Lille : Carrière, chef de musique à Wizernes : Caudron, membre de la Société Industrielle à Amlens ; Charpentier, chef d'orchestre à Béthune ; Coin, sculpteur-décorateur à Lille : Cornu, membre du Commission d'examen de la Société Industrielle à Amlens ; Charpentier, chef d'orchestre à Béthune ; Coin, sculpteur-décorateur à Lille : Préparation Militaire à Vilenciennes ; Delevande de la Société de Préparation Militaire à Vilenciennes ; Libre à Lille : Decention, président de cantonal à L'Ille; Décention, président de Cercle Symphonique a Hellemmes : Dordain, délégué cantonal à L'Ille; Décention, président de Cercle Symphonique a Hellemmes : Durdain, délégué cantonal à Cuvillers ; Dubois, membre du jury de l'Ecole de musique d'Amiens ; Dusautoir, professeur de musique à Bétune ; Feucon, délégué cantonal à Bertry ; Foubert, membre de la Commission d'examens de la Société de préparation militaire, à Arras ; Hourters de Vilenciennes ; Des de Hellemmes : Des de Lille ; Foulert, membre de la Commission d'examens de la Société de Grymasique à Amiens ; Pelley, artiste musique à Hennet-Lickard.

MM. Gille, encien chef de la Philharmonie de Hem : Hennebelle président de la « Caccitia Roubaisienne », à Roubaix · Herbet, professeur de Société de préparation militaire, à Arras ; Hourters de l'école de commerce de Mauseu-beuge : Jansens, sous-directeur de la Société de Gymnasique à Ami

Iration des Musées du Palais des Beaux-Arts, à Lille.

MM. Rouvières membre du Conseil de perfectionnement de l'école de commerce de Maubeuge, à Jeunnant; Sciève, membre de la Concordia de Roubaix; Sor, architecte à Lille: Six, nessienten de Société d'Éducation Physique à Tourcoing; Six, directeur de Société Chorala à Lille; Tâte, délégué cantonal, à Filos-chota (Nordi; Vaillant, délégué cantonal, à Filos-chota (Nordi; Vaillant, délégué cantonal, à Lille; Wagnon, promoteur de l'enseignement de la natation dans les écoles de Tourcoing; Wibaux, président du Comité de l'Alliance Françoise, à Roubaix.

Mile Lalanne directrice d'école, à Lille; MM. Lamère, à Roubaix; Lecepuq, à Lille; Lefebvre, à Roubaix; Leseoq, à Douai; Magnier, chef de la Musique, a Noyelle-Godault; Mallengier, délégué cantonal, à Hondschoote; Manesse, à Bertir; Marissal, professeur de musique à Lille; Merlen, à Rosendael; Miche, à Avesnelles; Montay, à Cousolre; Mullet, à Hallum; Pincedé, à Calais.

## Le temps d'aujourd'hui

Probabilités pour la journée du 24 janvier: vents d'est faibles à modérés. Frais ou troid, nuageux, brumeux. Pluies littoral ouest et Bretagne. Prochaines vers nord et centre. Brume dans l'est.

# ROUBAIX

DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

#### Les pompiers au travail

En 1921, les sapeurs-pompiers de Roubaix ont été appelés 101 fois à intervenir à
propos d'événement se repartissant comme suit : Incendies, 36 ; Feux de cheminée, 60 ; Sauvetage de chevaux dans le
canal, 2 ; Fausses alertes, 3.

Les dégâts occasionnés ont atteint mi
tout 1.750.000 francs environ. L'annee précédente, il n'v avait eu que 78 interventions
et les dégâts se chiffrale. L'e par 1.100.000 fr.
Nos pompiers ont été appelés, en outre,
dans des localités voisines, soit : 3 fois n'
Wattrelos, 1 fois à Lys-lez-Lannoy, 1 .ois
à Wesquehn, 1 fois à Croix.

Les feux de cheminée sont, on le voit pag
te tableau ci-dessus, les plus nombreux.
Ils se produisent, soit le matin, au momens
où l'on allume les foyers, soit vers midit,
alors que l'on active le feu pour la préparation des repas. A noter que tous les
feux de cheminée ont eu pour cause le défaut de ramonnage.

Grâce à l'excellente installation de nos
pompiers, et aussi à l'énergique direction
de celui qui les gouverne. M. le cantitaine.

pompiers, et aussi à l'énergique direction de celui qui les gouverne, M. le capitaine-commandant Craye, la plupart des incendies ont pu être enrayés rapidement. Mais le courage et l'activité de nos braves soldats du feu ont été cruellement éprouvés. On se rappelle l'incendie de la rue de lu Posse-aux-Chènes, où le 14. Novembre, deux sapeurs ont été tués et un officier blacsé

blessé. En d'autres circonstances, au cours de l'année, quatre pompiers ort été blessés.

### RETOUR DES CORPS DE SIX SOLDATS

#### UN INCENDIE

UN INCENDIE

Nous avons relaté hier un incendie, d'ailleurs peu important, qui s'est produit dimanche soir, rue d'Aiger, 192.
Une erreur nous a fait dire que le feu s'était déclaré chez les époux Crupelandt. Il s'agit, en réalité, d'une salle de couture occupée par Mme Dujardin.
Cette personne était absente et les pompiers durent enfoncer la porte d'entrée pour pénétrer dans les lieux. Comme nous l'avons dit, les dégâts sont peu importants; un mannequin de couture et un fauteuil ont été détruits.

# FOURNITURE DE DRAP CARDE DE TROUPE

La chambre de commerce de Roubaix vient de recevoir le cahier des charges relatif à la livraison, au cours de l'annés 1922, de 1.500.000 mètres de drap cardé de troupe kaki pure laine.

Ce document est à la disposition de ceux qui voudraient le consulter.

Le débai-limite pour le dépôt des demandes d'admission à soumissionner est fixé au 10 fevrier 1922. Le dépôt doit avoir lieu entre les mains de M. le sous-intendant mithaire, chargé du service de l'habiliement, à Lille, Porte de Gand, où tous les documents relatifs à l'adjudication peuvent être consultés. consultés, ,

### ACTE DE PROBITE

Mme veuve Tiberghien, demeurant rue Jean-Bart, 31, a trouvé, le samedi 21 janvier, dans la rue de la Boule-d'Or, un sac à main contenant une certaine somme d'arrent, Elle s'est empressée de le remetire entre les mains de la police. Nos félicitations.

#### POUR LES SAPEURS-POMPIERS

POUR LES SAPEURS.POMPIERS
Le Conseil d'administration des Etablissemente Motte-Bossut fils, houlevard Gambetta, a fait parvenir à M. le capitaine-commandant la compagnie des sapeurs-Pomplers-une somme de 50 francs destinée à la caisse des retraites de la compagnie, en remerciement pour la célérité montréa par les sapeurs lors de l'incendie du 19 janvier.

### Fille cane Nom THE LINE OFFICE UP

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Elle répéta plus fermement : — Tu tiendras ta promesse :

A me condition...
Laquelle?
C'est que tu me garderas le secret!
Certes.

ait:

Je voudrais le croire et le doute reste fond de mon âme.
De son côté, en remontant dans as voie, il pensait:

Je l'aime et pour rien au monde, je ne 
en séparerias... Je la veux heureuse, ligne elle l'Nous fuirons... nous irons au 
ut de ta terre, mais riches... Le hasard 
a trahi una fois... Elle ne seure pas...

A dater de cette nuit, la jeune fille de la villa Suzanne sembla métamorphosée, Le père Bailly et Marceline s'étonnèrent de sa tratesse missante.

de sa tristesse croissante. L'exaltation, l'ardeur de sacrifice qui l'avait soutenue pendant sa conversation avec Jean-Maurice, ne devait pes tarder à iom-

Autant sa curiosità avait été violemment surexcitée par la scène étrange dont elle avait été témoin à l'hôtel de la rue Bassano, autant elle s'engourdit dans une sorte de marasme et d'hébétude après avoir reçu les aveux de son amant.

Pas une fois, pendant trois semaines entières, elle ne franchit la grille du petit parc; pas une seule fois elle ne courut à la gare de Vauoresson pour acheter des journaux.

la gare de Veucreson pour acheter des journaux.
Rien ne l'intéresseit.
Elle n'avaif qu'une idée : échappér aux recherches de sa mère et fuir à l'extrémité du monde, comme si en traversant des espaces infuis elle dut échapper aux souvenirs qui s'acharnaient sur elle.
Une voix mystérieuse lui murmurait sans cesse aux oreilles :
— Tu es la matiresse d'un assessin !
C'était une véritable folie qui s'emparait de son cerveau, as raison si nette auparavant s'en altérait, et per moments, en contemplant sa mère qui agonisait leutement, corps sugris dont l'âme s'était sécarés, elle

nême mal.

Elle passait des heures entières sans

elle-mème.

Elle n'avait plus de force, plus d'énergie,
plus rien.

La vie lui faisait horreur; le passé l'indignait; le précent lui soulevait le cour;
elle se sentait dégradée, perdue; l'avanir
était plein de menaces, Elle aurait voulu
être monte.

ion caressante :
- Jeanne, qu'est-ce que tu as ? Ce qu'elle avait? Comment aurait-elle pe dire?

Le dire?

Un chagrin mortel, un désespoir infini
comme la mer qu'elle embrassait autrefois
de son doux regard, aux jours de son enfance, comme la mer au fond de laquelle
elle aurait voulu dormir.

humiliante pour une âme chaste et fière, ennemie de toute souillure. Le réveil devait être horrible! L'amant auquel elle s'était livrée cachait sous les apparences de l'homme du monde sous les apparences de l'homme du monde sous les apparences de l'homme du monde

elle les tenait enfermées en elle-même à

Elle les tenait enfermées en elle-même a peu près comme un poison morte qu'on met sous clef de peur du mai qu'il pourrait faire aux autres.

Et ce n'était pas sa seule torture.
L'idée de sa mère, de la vraic, d'Hélène de Vitray, la tourmentait aussi.
Sans cesse elle voyait cette tête charmante altérée par la douleur, ce doux visage convulsé par l'émotion, les bras tendus vers elle.

sage convulsé par l'émotion, les bras ten-dus vers elle. Elle avait dans le cœur l'accent déchi-

rant avec lequel la comtesse l — Jeanne, je suis ta mère l Sa mère, cette femme qu'elle me qu'elle avait appe-

Sa mère, cette famme qu'elle avait appèlée de tous ses vœux!
Pourquoi la revoir? Pour lui faire à son tour la confession dont la seule pensée la terrifiait!

Elle n'en avait passie courage.
Au contraire, elle temblait de la voir apparaître de nouveau; elle s'enfermait dans cette maison isolèe comme dans un refuge, A diverses reprises, elle reçut des billets du précepteur de Juan Rodriguez, mais couris, ambigus, en quelques lignes.

Il lui disait en somme qu'il s'occupait de son affaire, qu'il aurait des nouvellis à lui donner; mais il restait dans le vague, n'entrait dans aucum détait utile et lui recommandait le secret dans son propre intérêt.

FEUILLETON DU 25 JANVIER. - Nº 86

par Charles MEROUVEL

Oui.
Tout entière?

Eartes.

Envers tous?

Envers tous!

Même envers mon compagnon?...

Sit weux!...

Sit se doutait que j'ai eu la faibles de paurer L... Toi seule pouvais m'y co traindre.

raindre,

— Je me tairai,

— C'est bien,
Il la serra étroitement une dernière fois
ontre sa poitrine et s'éloigna.
Pourquei n'avait-elle pas la foi?
Il était à peine dans le chemin qu'elle se

XXXVI

SECRETES DOULEURS

ner. Elle semblait détachée de tout, indiffé-rente à ce qui se passait en déhors de la villa où elle s'emprisonnait volontairement. Autant sa curjosité avait été violemment

ou c'est que Dieu dont elle parle serait con- se demandait al elle n'était pas frappée du l'

mée dans sa chambre.

Ou encore elle se tenait près de sa mère,
l'interrogeant avidement sans obtenir de
réponse, sans du moins qu'aucume lumière
jailit de ce cerveau éteint.

La Bretonne ne se levait pus. Elle restait étendue sur un fauteuil, près de sa fenètre, ou couchée dans son tit.

Un matin que Jeanne était avec elle, elle
entendit le jardinier qui passait sous la fenètre dire à sa femme :

— Nous n'avions qu'une folle ici, il va
bientoit y en avoir deux.

Et Marceline répondit :

— Qu'est-ce que tu veux, c'est de famille !

Dientot y en avoir deux.

Et Marceline répondit :

— Qu'est-ce que tu veux, c'est de famille |

La jeune fille sourit ambrement, mais elle avait l'esprit frappé.

La petite Marie elle-même comprenait qu'un changement s'était opéré dans l'âme et presque dans la santé de sa sœur.

Elle s'attachait à ese pas, se serrait auprès d'elle, comme si elle eu peur de la perdre et lui demandait avec une curiosité inquiète et attendré :

— Jeanne, qu'est-ce que tu as?

Qu'ent-elle pu répondre?

Le chagrin profond qui altérait ses traits si pura était de ceux dont on ne peut pes révêler tes œuses.

La malheureuse gardait un silence morne et c'est à peine si elle osait descendre en elle-même.

Elle n'avait pine de force, plus d'énaegis.

Sans ces deux êtres qui la rattachaient à la vie, elle aurait cherché le repos et l'oubli dans la tombe.

Elle suit des tentations diaboliques d'en le la viel de la companie de la compan

nnir; elle en cherchait le moyen et puis elle seniati une petite main qui s'atlachait à ses jupes, un bras d'enfant qui passait sous le sien; elle baisant la tête et voyait les chercux d'or de sa sœur, ses beaux yeux qui fouillaient dans les siens, des lèvres roses qui cherchaient ses lèvres et la voix de la petite lui répétait avec une into-pation caressante:

elle aurait voulu dormir.

Enfant sans parenta, livrée à des mains étrangèrea, elle avait subi toutes les privations, les dégoûts de la vie des pauvres; elle avait luité contre les tentations de la misère, avec énergie, longtemps jusqu'au our où, malade, vaincue, à bout de courage elle était tembée comme un voyageur épuisé de fatigue sur le route qu'il ne peut achever.

Alora elle s'était donnée à un être feune,

achever.

Alors elle s'était donnée à un être jéune, bean, qui venait à elle avec le prestige de la bonté généreuse, avec l'auréole de l'amour dévoué, de l'amour éternel.

Elle avait eu confiance en tul; elle s'était étourdie au bruit de ses serments, en croyant rencontrer une âme pareille à la sienne.

Ab I son ivresse n'avait pas été longue !

Elle n'avait duré que quelques jours, quelques heures, mêlée d'amertume, empotannée par le cheggin d'une chute soujoure

et de l'homme d'honneur une ame de miscrable
Cette âme s'était dévoilée dans une contession pleine d'impudence et de cynisme I Mainteant elle connaissait sa vie, au moins ce qu'il avait voulu lui en révêler et les criminels qui pourrissent dans les 'prisons, les transportés de Cayenne ou de Nouméa n'ont pes plus de forfaits sur la conscience qu'il n'en avouait!
Dans quel gouffre elle avait roulé!
Au fond de quel précipice gisait-elle écrasée et meurtrie!
Il était si profond qu'elle n'essayait même pas d'en remonter les pentes; sa chaîne était si lourde qu'elle ne tentait pas de la rompre.

était si lourde qu'elle ne teurait pas us la rompre.

Tombée à ce degré d'infamie, elle n'espérait plus de relèvement, plus de pardon. Il ne lui restait qu'une ressource : ramener dans le droit chemin cet homme auque elle s'était rivée elle-mème et dont elle avait fait le compagnon de sa vie; le relever jusqu'à elle puisqu'elle s'était abaissée jusqu'à lui.

Pour l'accepter à tout jamais, elle ne lui demandait que le repentir.

En bien! elle n'avait pas même cette chance.

Eh bien! elle n'avait pas meme cenchance.

Sans doute, il avait paru céder à ses instances; il lui promettait de se refaire un honneur, de répare le passé, mais quelle que fût son habileté, maigré les séductions de sa parole, il ne la trompait qu'à demi.

Lorsqu'il était près d'elle, et, à dater de cette confession, il y revint à chaque instant, mais en passant, avec la hâte d'un hogmos jancé dans une fants d'affaires ou juite de la confession de la confession

un rève:

Dès qu'il était loin, ses anxiétés renais-saient plus vives à mesure que les jours passaient, mais elle ne les confiait à per-sonne.